

Le 4 février 2011

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver le bilan qu'Agir pour l'Environnement tire du débat public RCEA.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Stéphen Kerckhove, Délégué général
Agir pour l'Environnement
2, Rue du Nord - 75018 PARIS
<http://www.agirpourenvironnement.org>

Bilan du débat public RCEA

L'association Agir pour l'Environnement regrette profondément que le ministère de l'Écologie ait pris le parti de soumettre à débat public un seul choix, la privatisation de la RCEA, s'enfermant dans une sorte de monologue stérile. Faut-il en conclure qu'en dehors de la mise en concession de la RCEA, il n'y aurait d'autres solutions ? Le débat public est, dans cette configuration, un simple exercice de style où le public n'est invité qu'à faire de la figuration. Inacceptable !!!

La privatisation... une solution purement idéologique !

Après la Poste, les hôpitaux et l'éducation, c'est au tour de nos routes de subir l'intérêt des *privatiseurs*. Or, cette solution est non seulement anti-sociale, anti-écologique mais surtout ne règlera aucunement les problèmes d'insécurité routière. En rendant payante une route gratuite, cette privatisation entraînerait de fait un report de trafic sur les routes départementales, inadaptées et dangereuses. Faudrait-il, à l'avenir, accepter de payer pour être en sécurité ? Faudra-t-il accepter, après la fracture sociale, une fracture sécuritaire ? Inacceptable !!!

Une alternative à étudier sérieusement !

Le Conseil général de Saône-et-Loire a soumis à débat une alternative à la privatisation en proposant d'utiliser les recettes départementales de l'écotaxe Poids Lourds pour financer l'élargissement de la RCEA tout en assurant sa gratuité. Nous regrettons que le ministère de l'écologie, enfermé dans son idéologie ultra-libérale, ait refusé d'étudier sérieusement cette alternative.

Cette proposition mérite d'autant plus attention que la gratuité est obtenue en utilisant une taxe censée financer prioritairement et majoritairement le développement du fret ferroviaire. A cet égard, le Conseil général de Saône-et-Loire doit s'assurer que cette proposition ne crée pas un précédent, amenant tous les « élus-bitumes » à réclamer encore et toujours de nouvelles routes trop souvent inutiles, financées grâce à l'écotaxe et ce, au détriment des modes de transport plus écologiques.

Afin de limiter le plus possible le recours à l'écotaxe, l'association Agir pour l'Environnement propose d'augmenter dès maintenant la taxe sur l'aménagement du territoire ciblant les sociétés d'autoroutes. Cette taxe existe déjà et peut donc engendrer des recettes immédiatement sans attendre 2012 ou 2013.

La contribution des sociétés d'autoroutes à la solidarité nationale, au regard de leurs bénéfices annuels, est actuellement totalement marginale. Il est donc possible de mettre à contribution les sociétés d'autoroutes afin de réserver très majoritairement les recettes de l'écotaxe au développement du fret ferroviaire.

Parallèlement aux débats qui restent à mener pour aboutir au nécessaire consensus permettant d'articuler gratuité, sécurité routière et préservation de l'environnement, Agir pour l'Environnement continue à réclamer des mesures d'urgence permettant de réduire, à moindre coût, ici et maintenant, la dangerosité de la RCEA.

Au terme de ce débat public, l'association Agir pour l'Environnement ne peut que constater l'échec du débat qui, par la faute du ministère de l'écologie et de ses représentants, s'est réduit à une simple information venue « d'en haut ». L'objet de ce débat n'avait manifestement pas pour objectif de trouver des solutions à la mortalité constatée sur la RCEA mais de justifier et imposer une privatisation contestable et contestée !

Nous resterons donc mobilisés afin de trouver une solution acceptable et viable rapidement.